

### Guide formulaire interactif : À lire impérativement

1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :

- Utiliser le navigateur « Firefox » → Logiciel disponible : [ICI](#)
- Cliquer le bouton « Télécharger » → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous »

2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

- Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC → Logiciel disponible : [ICI](#)
- Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ou

- Conseils pour **l'envoi du formulaire** ou :

- Pensez à remplir ce formulaire électroniquement
- Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer
- La liste des [adresses mails/ postales](#) DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)

- Un **problème** avec nos formulaires interactif ?? :

- Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)
- Le tutoriel vidéo pour signer électroniquement le formulaire est disponible : [ICI](#)

### Informations générales :

1) À compter du 8 septembre 2021, les titulaires d'une qualification nationale de vol aux instruments F/N-IR(A) qui n'ont pas obtenu leur conversion ne pourront plus en exercer les privilèges.

2) La conversion n'est pas soumise à redevances.

### Pièces à fournir :

- Originale/Copie/Scan (recto/verso) de la licence Part-FCL.
- Justifier du FCL.055(d), vous devez satisfaire à au moins une des exigences suivantes :
  - Aptitude en langue anglaise (FCL.055(d)) enregistrée dans Sigebel **OU**
  - 28i-Formlic** « Formulaire de demande de reconnaissance de compétences linguistiques en langue anglaise » et **29i-Formlic** « Attestation Agrément/Certification LPE /LPO ».

(Cas A) **Conversion FN/IR(A) en IR/CB(A) (si FN/IR(A) en état de validité) :**

(Cas A.1) **Si la qualification FN/IR(A) n'est pas restreinte à un État tiers OACI, veuillez fournir en plus :**

NIL.

(Cas A.2) **Si la qualification FN/IR(A) est restreinte à un État tiers OACI, veuillez fournir en plus :**

Attester sur l'honneur de l'expérience requise dans la section « 2/3. Prérequis et expérience ».

**03FormExa** : Originale/Copie/Scan **du formulaire de compte rendu d'examen** en vol, pour la délivrance d'un BIR, réalisé avec un examinateur titulaire d'une autorisation conforme au règlement (UE) n°1178/2011 « Aircrew » (Cf. lien internet : [ICI](#)).

(Cas B) **Conversion FN/IR(A) en IR/CB(A) (si FN/IR(A) périmée) :**

Attestation de formation ATO en vue d'un renouvellement d'IR. L'ATO peut estimer que le pilote peut ne pas effectuer de formation de renouvellement.

- Cette exigence n'est pas nécessaire si le pilote détient une IR OACI sur une licence OACI en état de validité. Fournir la copie/scan de la licence OACI avec IR valide + Authentification de la licence.
- La formation de renouvellement peut être effectuée par FI/IRI-BIR si la qualification FN-IR(A) est périmée depuis moins de 3 ans.

Originaux/Copies/Scans de examens théorique et pratique IR.

- Cette exigence n'est pas nécessaire si vous avez prorogé/renouvelé votre qualification F/N-IR(A) dans les 7 ans.
- Si vous avez laissé périmer votre IR ou FN/IR depuis plus de 7 ans à partir de la dernière date de fin de validité de la qualification IR ou FN/IR, vous devez repasser l'ensemble des épreuves théorique et pratiques IR.

✎ L'exigence de l'examen théorique et pratique IR n'est pas nécessaire si le pilote détient une licence OACI avec un IR OACI en état de validité. Dans ce cas, fournir une copie/scan de la licence OACI avec IR valide + Authentification de la licence OACI.

Attestation de formation ATO de remise à niveau en vue d'un renouvellement d'IR. L'ATO peut estimer que le pilote peut ne pas effectuer de formation de renouvellement.

✎ Cette exigence n'est pas nécessaire si vous détenez une IR OACI sur une licence OACI en état de validité. Dans ce cas, fournir la copie/scan de la licence OACI avec IR valide + Authentification de la licence OACI.

Détenir la QT/QC en état de validité appropriée, hors HPA.

✎ Dans le cas où la QT/QC hors HPA n'est pas en validité, le renouvellement de cette QT/QC peut être associé au contrôle de compétence ci-dessus.

**(Cas B.1) Si la qualification FN/IR(A) n'est pas restreinte à un État tiers OACI, veuillez fournir en plus :**

**04Formexa** : Compte rendu de contrôle de compétence « Proficiency check » IR conforme à l'appendice 9.

**(Cas B.2) Si la qualification FN/IR(A) est restreinte à un État tiers OACI, veuillez fournir en plus :**

Attester sur l'honneur de l'expérience requise dans la section « 2/3. Prérequis et expérience ».

**03FormExa** : Originale/Copie/Scan **du formulaire de compte rendu d'examen** en vol, pour la délivrance d'un BIR, réalisé avec un examinateur titulaire d'une autorisation conforme au règlement (UE) n°1178/2011 « Aircrew » (Cf. lien internet : [ICI](#)).

**Information sur le navigant :**

**1/3. Information sur le candidat**

Nom de famille <sup>1</sup>		Nom d'usage (Si différent de <sup>1</sup> )	
Prénom(s)		Date de naissance	Lieu de naissance
Adresse		Commune	Code postal
Téléphone(s)		Courriel	
N° licence		Pays de résidence	
Je postule pour	<input type="checkbox"/> Cas A.1 <input type="checkbox"/> Cas A.2. <input type="checkbox"/> Cas B.1. <input type="checkbox"/> Cas B.2.		

**2/3. Expérience et prérequis (Attestation sur l'honneur)**

Expérience FIR en PIC sur avion	Avoir <input type="text"/> hdv (50h minimum) en IFR en tant que PIC sur avions*. <i>* Uniquement pour les cas A.2 et B.2 (Cf. « Pièces à fournir » en page 1 et page 2).</i>
---------------------------------	---

**3/3. Validation des données renseignées**

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Fait à		<b>Signature</b> (électronique ou non)	Fournir la copie de la pièce d'identité (Si le formulaire est signé électroniquement)
Le		<b>Lien tuto « Vidéo » signature électronique : <a href="#">Ici</a></b>  1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne <b>seront pas acceptées.</b> 2/3) La signature devra être <b>identique</b> à celle sur votre pièce d'identité. 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.	